

# REGLEMENTATION DES COMPETITIONS



*Direction Technique Nationale*  
*Adoption : Comité Directeur F.F.T.D.A du 10 janvier 2015*  
*MAJ 29/09/2016*

## 3.- COMPETITIONS « TECHNIQUES »

### REGLE GENERALE

**Afin d'être en conformité avec la réglementation internationale, l'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison**

<b>N</b>	<b>N</b>	<b>N+1</b>
Sept.	Déc.	Sept.      Déc.

*N : saison sportive en cours - N+1 : saison sportive suivante*

*Age de référence*

Chaque saison, la Fédération édite les années de naissance qui déterminent les différentes catégories.

### III. COMPETITION "TECHNIQUE"

**Tenues** : dobok blanc col blanc pour les keups et col rouge/noir pour les poms, col noir pour les Dan, ceinture

**Surfaces** : 10m x 10m recouverte d'un tapis de Taekwondo

**Jugement** : cf "Jugement des compétitions techniques"

#### 1.1 Championnat de France Pomsé

Les quotas de qualification sont identiques à ceux en vigueur pour les championnats de France combat.

##### 3.1.1 Catégories (masculins et féminins)

###### **Individuel**

- Cadets : 13 14 ans
- Juniors : 15, 16, 17 ans
- Moins de 30 ans : 18 à 29 ans
- Moins de 40 ans : 30 à 39 ans
- Moins de 50 ans : 40 à 49 ans
- Moins de 60 ans : 50 à 59 ans
- Moins de 65 ans : 60 ans à 64 ans
- Plus de 65 ans : 65 ans et plus

###### **Equipe**

- Equipe masculine (3 garçons d'une même ligue) : 13 et 14 ans
- Equipe féminine (3 filles d'une même ligue) : 13 et 14 ans
- Equipe paire (1 garçon et 1 fille d'une même ligue) : 13 et 14 ans
  
- Equipe masculine (3 garçons d'une même ligue) : 15 ans à 17 ans
- Equipe féminine (3 filles d'une même ligue) : 15 ans à 17 ans
- Equipe paire (1 garçon et 1 fille d'une même ligue) : 15 ans à 17 ans
  
- Equipe masculine (3 garçons d'une même ligue) : 18 ans à 29 ans
- Equipe féminine (3 filles d'une même ligue) : 18 ans à 29 ans
- Equipe paire (1 garçon et 1 fille d'une même ligue) : 18 ans à 29 ans
  
- Equipe masculine (3 garçons d'une même ligue) : 30 ans et +
- Equipe féminine (3 filles d'une même ligue) : 30 ans et +
- Equipe paire (1 garçon et 1 fille d'une même ligue) : 30 ans et +

##### 3.1.2 Conditions de participation

- Etre Ceinture rouge 3<sup>ème</sup> Keup
- Présenter une carte nationale d'identité ou un certificat de nationalité ou un passeport international attestant de la nationalité française ou une déclaration de nationalité française délivré par le tribunal d'instance
- Disposer de son passeport sportif à jour et en règle sur lequel est notamment mentionné l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo en compétition
- Suivre la procédure administrative d'inscription

### 3.1.3 Procédure de qualification

- Qualification lors du championnat régional de la saison en cours (en fonction du quota dont dispose la Ligue Régionale)
- Champion de France en titre
- Champion de France Universitaire de la saison en cours se déroulant avant les championnats de France
- Vainqueurs des opens labellisés FFTDA de la saison en cours se déroulant avant les championnats de France et répondant aux conditions de l'article 2.4.1.1

### 3.1.4 Déroulement de la compétition

Le tirage au sort se déroulera la veille de la compétition en présence d'un officiel de la F.F.T.D.A et du responsable de la compétition.

Dans l'hypothèse où le nombre d'athlètes ou d'équipes engagées par catégorie est supérieur ou égale à 20 participants, la compétition se déroulera en 3 tours. Si le nombre de participants par catégorie est compris entre 9 et 19, la compétition débutera en demi-finale. Si le nombre de participants par catégorie est inférieur ou égal à 8, la compétition débutera en finale.

L'ordre de passage des participants par catégorie sera déterminé par tirage au sort.

### 3.1.5 Premier tour

A l'issue du premier tour 50% des participants ayant obtenu les meilleures notes seront qualifiés pour la demie finale. Le pousmé réalisé sera un pousmé désigné d'office.

### 3.1.6 Demi-finale

A l'issue de la demi-finale, les 8 premiers seront qualifiés pour la finale. Le pousmé réalisé sera un pousmé désigné d'office.

### 3.1.7 Finale

Les participants qualifiés pour la finale, exécuteront deux pousmé désignés d'office avec 1 minute de repos entre chaque pousmé.

A l'issue de la finale les 8 participants seront classés.

### 3.1.8 Désignation des Pousmé

	Désignation	Pousmé	Désignation
Il jang	T1	Koryo	P1
Yi jang	T2	Keumgang	P2
Sam jang	T3	Taebaek	P3
Sa jang	T4	Pyong Won	P4
Oh jang	T5	Sipjin	P5
Youk jang	T6	Jitae	P6
Tchil jang	T7	Cheong Won	P7
Pal jang	T8	Hansoo	P8
		Ilyo	P9

### 3.1.9 Juges

Le jury est composé de 5 ou 7 juges. Ces derniers sont nommés par le Directeur Technique National et sont titulaires du Diplôme de Juge Technique.

### 3.1.10 Notation

Les participants sont notés sur dix. Quatre points pour une note technique. Six points pour une note de performance.

Les notes doivent être attribuées par les mêmes juges pendant toute la durée d'un même tour. Les 2 notes extrêmes sont éliminées, les points attribués correspondent à la moyenne des 5 notes restantes. Les points des compétiteurs sont affichés immédiatement sur un tableau par le secrétaire de la compétition.

Le total des notes n'est pas cumulé entre le premier, le deuxième et troisième tour.

En finale, chaque pousmé est noté. La note finale est calculée sur la moyenne des deux prestations.

*Voir le règlement des compétitions Pousmé artistiques*

## 1.2 Championnats régionaux Pousmé

Chaque Ligue Régionale organise un championnat de ligue et envoie à la fédération, au minimum 1 mois avant la date des championnats de France, la liste des qualifiés.

### 3.2.1 Quotas de qualification pour les championnats de France :

Le nombre de qualifiés sera déterminé par le nombre de licenciés des Ligues Régionales de la saison précédente et dans les proportions définies ci-dessous :

- Moins de 1000 licenciés :	1 qualifié par catégorie
- De 1000 à 1999 licenciés :	2 qualifiés par catégorie
- De 2000 à 2999 licenciés :	3 qualifiés par catégorie
- De 3000 à 5999 licenciés :	4 qualifiés par catégorie
- A partir de 6000 licenciés :	6 qualifiés par catégorie

### 3.2.2 Conditions de participation

- Ceinture rouge 3<sup>ème</sup> Keup
- Présenter une carte nationale d'identité ou un certificat de nationalité ou un passeport international attestant de la nationalité française
- Disposer de son passeport sportif à jour et en règle sur lequel est notamment mentionné l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo en compétition
- Suivre la procédure administrative d'inscription

### 3.2.3 Déroulement de la compétition

Le déroulement de la compétition est identique à celui du championnat de France.

### 3.2.4 Juges

Le nombre de juges peut être ramené à 5.

## 1.3 Critérium de Pomsé artistique

Le Pomsé artistique est une forme d'enchaînements libres qui met notamment en pratique les positions et gestes spécifiques et artistiques du Taekwondo.

### 3.3.1 Catégories

- Individuel masculin : + 15 ans
- Individuel féminin : + 15 ans

### 3.3.2 Conditions de participations

- Disposer de son passeport sportif à jour et en règle sur lequel est notamment mentionné l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo en compétition
- Suivre la procédure administrative d'inscription

### 3.3.3 Déroulement de la compétition

La compétition se déroulera en 2 tours.

A l'issue du premier tour, seul 50% des participants dans la limite de huit, ayant obtenus les meilleures notes, seront qualifiés pour la finale.

A l'issue de la finale les participants seront classés de la première à la huitième place.

Les participants pourront porter un Dobok de couleur.

### 3.3.4 Premier tour

Le Pomsé artistique exécuté ne devra pas excéder 2 minutes. Il sera accompagné d'une bande musicale enregistrée sur CD fournie par le compétiteur.

### 3.3.5 Finale

Le pomsé artistique exécuté pourra être différent de celui exécuté lors du premier tour mais ne devra pas excéder 2 minutes.

Il sera accompagné d'une qui pourra être différentes du premier tour, enregistrée sur CD et fournie par le compétiteur.

## 3.4 Critérium jeunes

### 3.4.1 Catégories (masculins et féminins)

- Benjamins : 9 et 10 ans
- Minimes : 11 et 12 ans

- Cadets : 13 et 14 ans

Les participants au Championnat de France Poomsé Cadets ne seront pas autorisés à participer au Critérium National Poomsé Jeunes.

### 3.4.2 Déroulement des épreuves de Poomsé

Système de compétition en élimination directe.

Les deux compétiteurs réaliseront en parallèle un Poomsé identique.

La compétition peut être organisée par un système de poules de 4 compétiteurs. Les meilleurs de chaque poule s'affrontent ensuite dans un système d'élimination directe.

Les Poomsés seront réglementairement imposés par la Direction Technique Nationale pour chaque tour en fonction des catégories d'âges.

### 3.4.3 Tenue

Dobok blanc col blanc pour les keups et col rouge/noir pour le poums, ceinture, brassard ou chasuble bleu ou rouge

### 3.4.4 Jugement des Poomsés

A la fin de l'exécution des Poomsés, les 3 juges lèvent simultanément le drapeau signalant le vainqueur.

## 3.5 Critérium Régional Technique

Pour les participants de 15 ans et plus, ne remplissant pas les conditions de grade (3<sup>ème</sup> Keup) et ou de nationalité pour participer au championnat régional et pour tous les participants pupilles, benjamins, minimes, cadets, un critérium régional technique peut être organisé.

### 3.5.1 Catégories (masculins et féminins)

#### Individuel

- Pupilles : 7 et 8 ans
- Benjamins : 9 et 10 ans
- Minimes : 11 et 12 ans
- Cadets : 13 et 14 ans
- Juniors : 15, 16, 17 ans
- Moins de 30 ans : 18 à 29 ans
- Moins de 40 ans : 30 à 39 ans
- Moins de 50 ans : 40 à 49 ans
- Moins de 60 ans : 50 à 59 ans
- Moins de 65 ans : 60 ans à 64 ans
- Plus de 65 ans : 65 ans et plus

#### Equipe

- Equipe masculine (3 garçons d'une même ligue) : 15 ans à 17 ans
- Equipe féminine (3 filles d'une même ligue) : 15 ans à 17 ans
- Equipe paire (1 garçon et 1 fille d'une même ligue) : 15 ans à 17 ans
  
- Equipe masculine (3 garçons d'une même ligue) : 18 ans à -29 ans
- Equipe féminine (3 filles d'une même ligue) : 18 ans / à -29 ans
- Equipe paire (1 garçon et 1 fille d'une même ligue) : 18 ans / à -29 ans
  
- Equipe masculine (3 garçons d'une même ligue) : 30 ans et +
- Equipe féminine (3 filles d'une même ligue) : 30 ans et +
- Equipe paire (1 garçon et 1 fille d'une même ligue) : 30 ans et +

### 3.5.2 Déroulement

Le déroulement du critérium régional technique est identique à celui du championnat régional